

Réf: Dossier N° : 19328

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE DU NIENE » en abrégé «SIN »****Siège social : ABIDJAN - ABOBO PK 18, 14 BP 718 ABJ 14**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Novembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 16 Décembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IMMOBILIERE DU NIENE » en abrégé «SIN ».

Objet: La construction, la gestion, l'équipement des bâtiments et infrastructures, la sécurité électronique et informatique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO PK 18, 14 BP 718 ABJ 14

GERANT: Monsieur FOFANA DJACARIDJA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-28892 du 17/12/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10551 du 17/12/2015

Pour Avis

Le CEPICI

